# DM : intervenir efficacement dans une équipe de projet collaboratif

- Vous serez en mesure de comprendre les attentes du chef de projet pour vous mobiliser plus efficacement et en contribuant à l'esprit d'équipe de projet.
- Vous saurez identifier les acteurs majeurs et les experts parties prenantes de l'équipe. Vous connaîtrez leurs rôles et responsabilités respectifs.
- Vous saurez comment inscrire vos propres compétences techniques dans une organisation d'équipe de projet multicompétences et multipartenaires.

## INTRA

Organisez cette formation dans votre entreprise

Code produit : **DMPCO** 

## **PROGRAMME**

## Le projet collaboratif

- Finalités
- Organisation

#### Définition et distribution des rôles

- Chef de projet
- Équipe projet
- Acteurs du projet
- La préparation du projet : facteur de mobilisation pour l'équipe
  - · Adhésion aux livrables
  - Identification des risques sur son périmètre
  - Influences croisées planification/ressources

- Le groupe projet et ses acteurs internes et/ou externes
- Rôle, responsabilités et attitude du responsable de projet
- Rôle, responsabilités et attitude des membres de l'équipe proiet
- La relation entreprise/client au sein de l'équipe projet
- · Communication et reporting
- Les outils de conduite de projet : tableaux de bord, checklists, réunions de projet
- Conflits : naissance et résolution

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Fonctionnement du groupe de projet

Identifier les enjeux de la conduite de projet sous l'angle de l'équipe de projet pour mieux comprendre son propre rôle et ses responsabilités.

Connaître le fonctionnement d'un groupe de projet et identifier les rôles et responsabilités des acteurs majeurs ou d'experts parties prenantes.

Appréhender la préparation du projet comme facteur de mobilisation pour l'équipe.

Comprendre comment naissent les conflits et comment les résoudre.

## **₿ PROGRAMMATION**

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous**.

**ℚ** CONTACT

**Lisa FERNANDEZ** 01 41 10 26 91 l.fernandez@ifis.fr

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Tout collaborateur du DM membre d'une équipe de projet multi-compétences dans l'univers réglementaire et normatif contraignant du dispositif médical.

La formation s'appuiera principalement sur l'exemple des projets de développement de DM mais est applicable à tous types de projets.

Les collaborateurs souhaitant apprendre comment piloter efficacement une équipe de projet suivront de préférence la formation « Piloter un projet dans l'environnement réglementaire et normatif du dispositif médical » Ref : DMPIL.

Compte tenu du sujet et du ou des intervenant(s), l'Ifis se réserve le droit de refuser l'inscription de participants n'appartenant pas aux entreprises du DM (fabricant, distributeur, importateur ou mandataire).

#### **INTERVENANTS**

#### Pierric DERANSART

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur mécanique, formé en management des entreprises et en systémique. Il occupe, depuis vingt ans, des fonctions de responsabilités en recherche, conception, développement, industrialisation et affaires cliniques dans un contexte international sur des gammes de dispositif médicaux de classe I à III et patient spécifique. Aujourd'hui, il met son expertise du dispositif médical et du management au service des entreprises qu'il accompagne par du conseil en stratégie d'innovation, en organisation et en pilotage de projet.

## **PÉDAGOGIE**

Méthode I Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas, de mises en situation, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôle.

## **PRÉ-REQUIS**

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation.

## ÉVALUATION DES ACQUIS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Évaluation par quiz** de type QCM pouvant être effectué post-formation sur plateforme informatique ou sur papier. À l'issue de l'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

#### Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.



**EN PARTENARIAT AVEC** 

